



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité.

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Informatics Professional Services Division / Division  
des services professionnels en informatique

Les Terrasses de la Chaudière

10, rue Wellington, 4ième

étage/Floor

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> SPICT-Services d'applications	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> G9292-203481/D	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> ESDC PReq 100013481	<b>Date</b> 2020-07-30
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZM-380-38312	
<b>File No. - N° de dossier</b> 380zm.G9292-203481	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-08-20</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Cook, Gail	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 380zm
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 858-9369 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-2675
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>  EMPLOYMENT AND SOCIAL DEVELOPMENT CANADA	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
G9292-203481/D

Amd. No. - N° de la modif.  
003

Buyer ID - Id de l'acheteur  
380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
G9292-203481

File No. - N° du dossier  
380zmG9292-203481

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## MODIFICATION N° 003

La présente modification vise à répondre aux questions des soumissionnaires.

### QUESTIONS ET RÉPONSES :

#### **Question 11 :**

Le critère technique obligatoire n° 1 (CTO1) exige deux contrats de GI/TI distincts au cours des cinq dernières années qui répondent aux critères stricts énoncés aux points a) à f). Étant donné que les contrats de cette nature sont relativement rares, l'exigence de deux contrats distincts limitera le bassin de soumissionnaires qualifiés. Afin d'assurer un processus d'approvisionnement concurrentiel, Emploi et Développement social Canada (EDSC) réduira-t-il à un le nombre de contrats requis au titre du CTO1?

#### **Réponse 11 :**

Votre recommandation a été prise en considération; toutefois, le CTO1 ne changera pas.

#### **Question 12 :**

**Concernant le critère technique coté n° 1 (CTC1), Expérience de l'entreprise du soumissionnaire dans la fourniture de ressources supplémentaires pour les applications, on mentionne ce qui suit :**

*« En utilisant à des fins de référence des contrats de GI/TI qui comportent la prestation de services d'applications qui correspondent à la description fournie à l'annexe A, Énoncé des travaux (EDT), de la demande de soumissions, le soumissionnaire doit, pour obtenir les points, faire état des ressources affectées à de tels services au cours des cinq années ayant précédé la date de publication de la soumission, et ce, pour chaque catégorie de ressources. »*

Tel qu'il est rédigé, le CTC1 n'a actuellement aucune limite quant au nombre de contrats que les soumissionnaires peuvent utiliser à des fins de justification. L'État pourrait être ainsi amené à évaluer jusqu'à 34 contrats de référence différents par réponse. Dans un scénario où l'État reçoit 10 soumissions conformes (ce qui, selon notre expérience au cours des 6 à 12 derniers mois, est la moyenne pour les approvisionnements du gouvernement du Canada), cela pourrait entraîner l'évaluation de 340 contrats de référence par l'État. Dans ce scénario, le Canada se verrait donc confronté à un niveau d'effort déraisonnable et inutile ainsi qu'à un retard important dans l'attribution du contrat.

Afin de réduire l'effort requis pour l'évaluation et le temps nécessaire pour l'attribution du contrat, pourriez-vous confirmer que l'État modifiera le CTC1 afin de limiter les soumissionnaires à un maximum de **quinze (15)** contrats de référence? En outre, grâce à ce changement, on pourrait s'assurer que tous les soumissionnaires retenus ont démontré qu'ils ont déjà fourni des équipes de ressources pertinentes, ce qui correspond à l'objectif de la présente demande de propositions (DP).

#### **Réponse 12 :**

Votre recommandation a été prise en considération; toutefois, le CTC1 ne changera pas.

**Question 13 :**

Nous sommes un fournisseur qualifié de niveau 2 et nous avons des ressources dans toutes les catégories énumérées. Cependant, nous avons deux arrangements en matière d'approvisionnement (AMA) différents, et il manque une catégorie dans l'un d'entre eux. Il est certainement très difficile de demander au fournisseur d'être qualifié dans toutes les catégories pour pouvoir présenter une soumission.

Est-il possible d'ajouter une certaine souplesse pour avoir, par exemple, des ressources dans 90 % des catégories au lieu de l'ensemble de celles-ci ou peut-être d'accorder de multiples contrats?

Le fait de demander toutes les catégories semble indiquer un favoritisme envers les entreprises titulaires.

**Réponse 13 :**

EDSC a besoin de toutes les catégories de ressources et ne modifiera donc pas le nombre de catégories requises. Au moment de la publication de la présente DP, il y avait plus de 100 titulaires d'AMA qualifiés pour des services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT).

**Question 14 :**

**Concernant le CTO3, Gestionnaire des relations avec le client, on mentionne ce qui suit :**

*« Le soumissionnaire doit désigner un gestionnaire des relations avec le client; ce gestionnaire, dont on précisera le nom et le titre du poste, doit avoir une expérience bien établie de la prestation de services de gestion de contrats avec des clients pendant au moins deux ans au cours des cinq années précédant la date de publication de la demande de soumissions. »*

Afin de s'assurer que les soumissionnaires retenus démontrent un engagement soutenu et une amélioration continue de la gestion du contrat, le client pourrait-il insérer une exigence selon laquelle le gestionnaire des relations avec le client du soumissionnaire doit avoir obtenu les attestations de dotation et de recrutement applicables, notamment :

- spécialiste de la dotation temporaire agréé (CTS);
- consultant en personnel agréé (CPC);
- recruteur « Ceinture verte » (iPASS);
- professionnel de la dotation agréé (CSP).

**Réponse 14 :**

Votre recommandation a été prise en considération; toutefois, le CTO3 ne changera pas.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.**